

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

Apprenez, chers lecteurs et chers apiculteurs de Suisse romande, que vos délégués auprès de la Société romande se sont réunis ce jour dans une salle de l'établissement public du Rond-Point à Lausanne. Sachez que tous ceux que vous avez désignés pour vous représenter se sont admirablement bien comportés tout au long des heures qui s'écoulèrent entre 10 heures et 17 heures ce samedi 16 mars 1974 !

Je ne sais si la sagesse actuelle des délégués s'explique par cette sorte de lassitude générale que l'on ressent face aux événements mondiaux qui semblent « tasser » quelque peu la course galopante de notre société de consommation ou si au contraire la bonne discipline de vos représentants va de pair avec l'amélioration de nos races d'abeilles ? Il est en tout cas réjouissant de constater que la méfiance, l'impertinence et l'agressivité ne sont plus de mise dans nos assemblées annuelles de délégués SAR. Nul ne pourrait dire à l'issue de cette journée — en se remémorant les nombreuses interventions des participants — que pour certains la facilité de parler vient de l'impuissance de se taire. En effet, tout ce qui fut dit et rappelé le fut à bon escient et dans des buts bien constructifs.

Bravo messieurs les délégués des sociétés d'apiculture de Suisse romande. Votre attitude est un réel encouragement pour les membres de votre Comité central. Votre bonne collaboration nous stimule et ce sera avec plus d'entrain encore que nous poursuivrons notre mission pour le plus grand bien de notre apiculture de Romandie.

Pour couvrir le déficit des comptes de l'exercice 1973, vous avez accepté à une très forte majorité l'augmentation de la cotisation annuelle de 1 franc. Cette dernière sera donc portée à 12 francs dès le 1^{er} janvier 1975.

Lorsqu'il fut question de trouver de l'argent devant servir à la couverture de la totalité ou d'une partie des frais du Centenaire de la SAR qui se déroulera vraisemblablement sur la Riviera vaudoise en 1976, vous n'avez pas hésité à accueillir les bras grands ouverts l'excellente proposition de l'un des vôtres, du toujours jeune et dynamique Charles Ruckstuhl, de Genève, qui préconisa l'ouverture d'une **souscription**. Nombreux sont ceux qui se sont déjà exécutés par le versement du montant qu'ils jugèrent

utile. Cette souscription est bien sûr ouverte pour tous les membres de la SAR, à tous les apiculteurs de Romandie et d'ailleurs, à tous les amis des abeilles. Tous les montants, si petits ou si importants soient-ils, seront les bienvenus auprès de notre administrateur-caissier, par le truchement du compte de chèques postaux **10 - 14 80, Société romande d'apiculture, Lausanne**. Tout don de Fr. 50.— donne droit à un exemplaire du cadeau-souvenir qui fut jusqu'ici délivré aux sociétaires SAR après vingt-cinq ans d'affiliation. Il faut que ce centenaire SAR de 1976 puisse être fêté comme il se doit par chaque apiculteur et ceux de sa famille sans que son budget de l'année soit trop fortement mis à contribution. Nous nous devrons, à cette occasion, de faire honneur à la grande famille SAR, à ceux qui en furent les pionniers et nos devanciers dans le développement de notre apiculture de Suisse romande. C'est pourquoi, sans attendre, je vous invite à prolonger la liste des souscripteurs qui apparaît pour la première fois dans notre revue mensuelle.

Apprenez encore, chères lectrices et chers lecteurs, que jusqu'au mois de mars 1975, il n'y aura pas de changement au sein de votre Comité central si Dieu prête vie et santé à chacun des membres en fonctions.

Pour le cas où vous désireriez cueillir quelques pelotes de pollen pour vos besoins personnels, approchez-vous de l'un ou l'autre délégué que vous avez envoyé à Lausanne aujourd'hui. Il pourra vous renseigner utilement. Prenez garde cependant de ne pas priver vos ruchées de cet aliment vital sans quoi vous condamneriez inexorablement l'élevage de jeunes abeilles.

Voilà, chers lecteurs du « Journal suisse d'Apiculture », un bref tour d'horizon sur ce qui s'est passé pendant ce samedi 16 mars 1974 à la salle du Café du Rond-Point à Lausanne. Le protocole détaillé et officiel de cette dernière assemblée des délégués SAR vous en dira plus long dans un prochain numéro.

Sion, le 16 mars 1974.

A. Fournier.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

1. Charles Ruckstuhl, Les Acacias, Genève	50.—
2. William Juillard, Grand-Lancy, Genève	50.—
3. Auguste Merminod, administrateur-caissier SAR, Payerne	50.—
4. André Fournier, rédacteur SAR, Sion	50.—
5. Théo Muller, secrétaire SAR, Saint-Aubin	50.—

6.	Robert Bovey, président SAR, Romanel	50.—
7.	Edmond Bassin, ancien membre du CC, Marchissy	30.—
8.	D ^r Wille, Liebefeld, Berne	50.—
9.	Paul Meunier, président d'honneur SAR, Chemin-Dessous	20.—
10.	Otto Schmid, vice-président SAR, Genève	50.—
11.	Auguste Gonet, ancien membre du CC, Vuarrengel	10.—
12.	Christian Liechti, Bassecourt	50.—
13.	Victor Bohet, ancien membre du CC, Sion	50.—
14.	Jean-Pierre Gobbo, Neuchâtel	50.—
15.	Joseph Follonier, Les Haudères	30.—
16.	Georges Huguenin, conseils aux débutants SAR, Frinvillier	50.—
17.	Willy Stucki, Les Tilleuls, Vésenaz, Genève	50.—
Total au 31 mars 1974		740.—

Merci aux généreux donateurs !

Assemblée des délégués

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SAR, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 16 MARS 1974 A LAUSANNE

Messieurs les délégués, chers amis apiculteurs,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Je salue tout particulièrement nos invités : M. le D^r Blanc, directeur de l'Institut de recherches du Liebefeld ; M. le D^r Wille, directeur de l'Institut national d'apiculture ; M. Schneider, notre conseiller technique pour la sélection et l'élevage ; M. Louis Matthey, gérant de la Centrale des miels.

Nos membres d'honneur : MM. Paul Meunier, président d'honneur ; Auguste Gonet ; Paul Zimmermann ; Victor Bohnet ; Edmond Bassin ; André Jacquier ; Georges Matthey ; Georges Chassot. M. Marcel Mouche s'est excusé et m'a prié de vous transmettre ses salutations et amitiés.

Avant de passer aux délibérations de notre assemblée, vous me permettrez, chers délégués, d'adresser aux familles d'apiculteurs qui ont quitté cette terre durant ce dernier exercice nos sincères condoléances. Notre journal a rappelé leurs mérites et l'activité déployée dans nos différentes sections pour l'avancement de notre apiculture romande.

Le 3 mars la liste s'allonge : notre estimé collègue et ami, Henri Broquet, de Courtedoux, rendait le dernier soupir. Entré au comité de la SAR en 1953, succédant à M. Walther, Henri Broquet apporta bien vite une large contribution, car il était pétri de bon sens et acquis d'emblée aux idées nouvelles susceptibles d'apporter une amélioration à notre apiculture. En 1962 lorsque votre serviteur présenta les bases de notre action de sélection et d'élevage, il accorda son appui total et resta un ardent supporter. Homme de caractère, d'une grande franchise, il ne comptait que des amis.

Pour honorer la mémoire de tous ces disparus et de ce cher ancien collègue du comité, je prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence.

Administration

Le comité a tenu six séances, dont une dans le Jura français.

Nos effectifs se maintiennent malgré cette année de faible récolte. Quelques sections ont fait de nouvelles recrues, nous félicitons les membres dirigeants.

Peu de changements au comité SAR en 1973, seule la Fédération jurassienne n'a pu reconduire le mandat de son délégué, M. Voyame, atteint non pas par le nombre de mandats de trois ans, mais par la limite d'âge fixée par nos statuts. C'est M. Georges Huguenin qui est élu. Comme il est de coutume qu'un portefeuille laissé vacant peut être revendiqué par un membre du comité en place, M. Paroz a saisi au vol cette possibilité, remettant ainsi les « Conseils aux débutants » que chacun appréciait, pour reprendre les assurances qui l'intéressent tout particulièrement et qui sont un domaine où il excelle.

M. G. Huguenin, nouveau mais apiculteur chevronné, n'avait pas le choix et a repris les « Conseils aux débutants » à partir de juin 1973. Ses conseils et directives sont appréciés et nous lui exprimons nos félicitations et remerciements. Je tiens à relever que cette rocade a été librement consentie par nos deux collègues et qu'aucune pression n'a été exercée par le comité.

Propagande pour le recrutement de nouveaux membres

A l'assemblée des délégués de 1973, nous vous avions signalé que le comité prendrait l'initiative de contacter les journalistes de la presse écrite et parlée pour une visite de quelques ruchers de Suisse romande afin qu'ils prennent conscience de l'importance de notre apiculture en terre romande.

Cette visite avait pour but :

1. de situer le rucher et son importance économique par la production du miel, de la cire et du pollen ;

2. de mettre tout spécialement l'accent sur l'importance de l'abeille comme agent de la pollinisation des plantes entomophiles et surtout de nos importantes cultures fruitières ;
3. de faire mieux connaître l'apiculture en général et tout le plaisir que peut retirer celui qui s'adonne à l'élevage de cet insecte passionnant.

Cette visite, qui avait été fixée pour fin mai - début juin, a dû être reportée en août en raison du temps et du développement très irrégulier de nos colonies.

Mais en août la disette était telle que le pillage et l'agressivité de nos abeilles auraient posé de sérieux problèmes à nos visiteurs peu habitués aux piqûres.

Et pourtant, après la séance extrêmement réussie que nous avions organisée avec la pleine et fructueuse collaboration du CRIA au Château d'Ouchy sur le miel suisse, plusieurs journalistes ont manifesté le désir de connaître de plus près la vie de l'abeille, son comportement et le travail de l'apiculteur.

Ce projet sera réalisé en mai 1974 dans les ruchers de plaine et en juin en montagne.

Récolte 1973

Cette année restera gravée dans la mémoire de nombreux apiculteurs. Si quelques-uns furent favorisés dans les vallées alpestres où la flore s'est épanouie pendant la seule quinzaine de beau et chaud, il n'en fut pas de même pour la grande masse des ruchers qui trouvent leur principale ressource en juillet et août dans la forêt. Outre l'absence de récolte sur le sapin, la flore si riche des sous-bois, framboises, ronces, myrtilles, n'a pu être visitée en raison du temps pluvieux et froid.

Cette disette a touché toute l'Europe, et même aux Etats-Unis la récolte fut bien inférieure à la moyenne.

Les stocks de miel sont épuisés et le miel suisse est tout spécialement recherché. La loi de l'offre et de la demande joue et le prix du miel est à la hausse, non seulement en Suisse mais sur le marché mondial.

Pollen

L'an dernier, nous vous avions signalé que différentes entreprises commerciales offraient du pollen de provenance étrangère et que celui-ci était apprécié du consommateur suisse. Votre comité a pensé faire œuvre utile en vous présentant aujourd'hui des trappes à pollen de différents modèles que nous avons confectionnées nous-mêmes.

Nous vous communiquerons tout à l'heure, lorsque nous abordons le point 5 de notre ordre du jour, tous les renseignements utiles.

De prime abord, cela paraît très simple une fois que nous disposons d'une trappe bien construite. Mais l'absence de pollen peut contrarier le développement de la colonie, à tel point que celle-ci manquera de butineuses au moment de la pleine récolte.

Le pollen ne doit être récolté qu'à certaines périodes bien définies et dans les régions favorables. L'apiculteur doit être vigilant, doué d'un esprit d'observation et adopter une technique précise. « Les réflexions concernant le pollen », article de M. le Dr Wille dans le « Journal suisse d'Apiculture » de janvier-février et mars, ainsi que certaines publications d'« Apimondia » sont significatives.

La gelée royale est d'une conservation et d'un écoulement plus difficiles. Une colonie bien préparée peut assurer une bonne production sans que cela nuise à son développement.

Comme président de la commission d'élevage, je suis bien placé pour connaître les difficultés que rencontrent encore plusieurs de nos éleveurs pour assurer d'importants élevages et je doute que nous puissions réaliser des prélèvements de gelée rentables dans l'immédiat.

Là aussi il y a un tour de main qu'il est indispensable d'acquérir. Mais c'est en forgeant que l'on devient forgeron...

Conflits de voisinage

Il n'est pas facile de trouver un emplacement favorable pour y établir son rucher. Les surfaces cultivables disparaissent et font place à des habitations ou terrains de jeux. Trop de ruchers sont peuplés d'abeilles hybridées à l'extrême et devenues agressives. Votre président est contacté pour donner son avis dans ces conflits qui sont et restent de la compétence des présidents de sections et de fédérations. Chaque fois, je regrette que l'apiculteur n'ait pas fait l'effort de changer ses reines contre nos carnica spécialement sélectionnées pour leurs qualités de butineuses pacifiques.

Centres d'élevages

En 1963, nos moniteurs ont fait de timides essais avec des souches mises à leur disposition et en 1964, le 31 mai, tous les moniteurs se rendaient à Moléson pour inaugurer notre première station de fécondation.

A vendre un pavillon de 10 ruches.

Bon état, s'adresser au tél. (029) 24 51 76.

Pour réaliser un travail utile à la collectivité, une station tout à fait sûre s'imposait pour nos moniteurs. Le 19 mai 1967, un groupe restreint accompagné de M. Schneider se rendait en Valais. Après avoir passé à Derborence, nous nous rendons au haut du val de Bagnes et notre choix s'est fixé sur Bonatchiesse qui est très encadré par de hautes montagnes. Après cinq à six ans d'activité, cette station de fécondation nous donne entière satisfaction et les résultats sont encourageants.

En 1973, 1518 ruchettes furent montées avec 1159 reines fécondées soit le 76,35 % de réussite. Peut-on parler d'un succès ? C'est une première étape, et le nombre de ruchettes doit rapidement passer à plus de 2000 unités.

Ce résultat n'a pu être obtenu que par un travail consciencieux de nos moniteurs. Ceux-ci sont nommés par le comité de la SAR sur proposition de la CE, qui prend tous renseignements utiles.

Les résultats que je viens de vous mentionner, nous les devons à l'enthousiasme et la conscience de nos moniteurs auxquels j'adresse au nom de vous tous qui êtes les responsables de l'apiculture romande, nos plus vifs remerciements.

Rapports des sections

Ceux-ci seront commentés en fin de cette assemblée.

Perspectives de récolte en 1974

Comment vont se trouver nos colonies au sortir de cet hiver relativement doux de 1973-1974 ? Votre président est pessimiste. L'absence de récolte en juillet et août 1973 aura des répercussions certaines. Les colonies qui n'auront pas été nourries avant le début de septembre se sont mises en hivernage avec des abeilles âgées qui disparaîtront dès les premières sorties, et ces colonies manquant de chaleur seront la proie du noséma, et coûteront cher pour les remonter.

Seul celui qui a conduit son rucher avec intelligence sera récompensé.

Prix du sucre

Les prix de gros sont actuellement plus élevés que certains magasins de détail les pratiquent. Ils dépassent Fr. 200.— les 100 kg. La production suisse est compétitive. Le prix du miel sera adapté ou une solution sera trouvée pour maintenir le rucher suisse, car l'abeille est le seul insecte qui reste pour la pollinisation. Les bourdons ayant disparu par les nombreux travaux de défrichements et la suppression des haies. Le prix du sucre et du miel est à l'ordre

du jour d'une séance de la Fédération suisse qui se tiendra à Lucerne le 30 avril.

Au terme de ce rapport, que vous aurez trouvé un peu long, je tiens à relever l'excellent climat qui règne au sein du comité. Nous formons une équipe homogène, chacun de mes collègues dirige son dicastère avec brio, tout en prenant une part active à tous les problèmes que soulève la direction de notre association.

Je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance ainsi qu'à tous les membres qui se dépensent pour animer nos 47 sections et 6 fédérations cantonales.

Nos remerciements vont également aux personnalités scientifiques du Liebefeld, ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux et régionaux qui veillent sur l'état sanitaire de nos abeilles.

Dans une année, votre serviteur déposera son mandat, à vous de préparer la relève.

Je sollicite, pour cette dernière année, la confiance que vous n'avez cessé de m'accorder, en vous assurant que je conduirai les destinées de la SAR comme par le passé, « Tambour battant et toutes mèches allumées ».

1032 Romanel, mars 1974.

R. Bovey.

Complément de pollen API-SOYA

(Reconnu officiellement comme l'un des meilleurs produits de remplacement se rapprochant le plus du pollen naturel).

Au printemps, le développement de nos colonies dépend en premier lieu de la qualité de pollen que les abeilles ont à leur disposition. On évalue à plus de 20 kilos la quantité de pollen nécessaire à une colonie durant l'année, dont une grande partie utilisée au premier printemps. Il est donc de première nécessité d'aider nos abeilles partout où le pollen naturel fait défaut. L'API-SOYA facilite le démarrage des colonies et pousse à une extension rapide du nid à couvain.

EMPLOI : Env. 6-8 semaines avant le début de la floraison, soit en plaine vers fin février-début mars, placer l'API-SOYA dans une caisse exposée au soleil et abritée des vents et de la pluie. Pour en faciliter l'accès aux abeilles, disposer dans la farine un peu de laine de bois ou brindilles.

1 kg. 4.70 - 10 kg. 4.50 - 20 kg. 4.30 - 50 kg. 4.10

ETS RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabriques de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54

Communiqué SAR

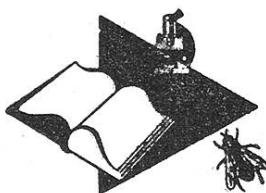
BIBLIOTHÈQUE

Nous avisons nos lecteurs que les revues suivantes sont sorties de presse et peuvent être obtenues en prêt pour la durée d'un mois.

- R 2/1973 « Journal suisse d'Apiculture »
- R 3/1973 « Schweizer Bienen-Zeitung »
- R 8/1973 « La Gazette apicole »
- R 24/1973 « La Belgique apicole »
- R 02/1973 « L'Abeille de France »
- R 03/1973 « La Revue française d'Apiculture »
- R 010/1973 « Apicultura » (roumain)

Le prêt des livres est gratuit. Le port est supporté par la SAR.

*Le bibliothécaire : Georges Fragnière,
Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux.*



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

RENDONS AU FAUX BOURDON CE QUI EST AU FAUX BOURDON...

Maeterlinck dans « La Vie des Abeilles » ne se montre pas tendre à l'égard des faux bourdons qu'il traite avec le plus grand mépris. Il leur reproche leur oisive existence, leur sommeil sans rêve et sans souci dans le coin le plus tiède de la demeure, il les accuse de souiller de leurs excréments les rayons qu'ils fréquentent et va même jusqu'à leur reprocher leur allure affairée qu'il qualifie d'extravagante et d'intolérante ! Mon pauvre faux bourdon, toi le mal-aimé, tu as supporté bien des injustices mais tu dois t'en consoler car depuis 1901 les choses ont bien changé à ton égard, tes mérites ayant été largement reconnus.

Dans une colonie normale on compte environ un millier de faux bourdons. Il en existe deux sortes : les **mâles de ruche** qui sont les jeunes qui n'ont pas encore volé et qui se tiennent dans le nid à couvain et les **mâles de vol** qui sont les mâles âgés de plus de huit jours. On a calculé que pour l'élevage de 1000 faux bourdons il faut près de 7 kg. de miel. Or, de nombreuses expériences ont mon-